

Sommaire du n° 159 « Les genres : corpus, usages, pratiques »,  
Coordination : Catherine Boré & Isabelle Laborde-Milaa  
A paraître nov 2007

### Typologies et échelles des genres

1. **Yves REUTER** : *Statut et usages de la notion de genre en didactique(s)*

L'article soulève plusieurs problèmes épistémologiques et méthodologiques, en pointant le risque constant de partir d'une pré-définition lors de la construction du genre, surtout quand il s'agit de le cerner dans une perspective didactique. Au-delà des caractéristiques internes, il situe la construction des genres au croisement des systèmes scolaire, pédagogique et disciplinaire, eux-mêmes en lien avec les sphères extra-scolaires. Il propose enfin les entrées suivantes pour explorer la notion : la question de l'échelle de référence (genres, sous-genres et hypergenres) ; l'articulation entre genres et pratiques ; l'analyse de ce que le genre prescrit et proscrie ; la manière dont les genres apparaissent ou disparaissent.

2. **Catherine BORE** : *Corpus et genres, construction d'une problématique*

Loin de toute démarche typologique *a priori*, l'article pose la question de la constitution de productions concrètes en corpus analysables et descriptibles comme un problème central pour toute réflexion générique. Partant du présupposé que ce sont les productions verbales qui façonnent les genres et non les genres qui modélisent les productions concrètes, l'article se centre sur les genres écrits produits à l'école. Ce sont des objets langagiers doubles, à la fois outils à apprendre et outils d'apprentissage (Schneuwly). Ils relèvent à ce titre d'un ensemble de normes langagières et linguistiques et de pratiques ancrées dans un contexte. L'article propose trois axes dont la validité s'appuie sur une série de descripteurs, qui permettraient de mettre en relation ces caractéristiques et de légitimer la constitution de corpus génériques.

3. **Dominique MAINGUENEAU** : *Genres de discours et modes de généricité*

L'intention de l'article est double : d'une part, cesser de réfléchir sur les genres uniquement en fonction de sa discipline d'approche, et réunir ainsi des travaux menés dans des domaines différents (études littéraires et régions diverses des recherches sur le discours) qui se sont souvent ignorés mutuellement ; d'autre part, penser la diversité des productions verbales, afin de rassembler des objets d'étude trop longtemps séparés, car jugés dignes ou indignes d'être examinés. Une typologie est ainsi proposée, fondée sur des critères explicites qui délimitent quatre modes de généricité au sein des « genres institués ». La notion de « scène d'énonciation » y est centrale.

### Le genre, objet instable ou non identifié

4. **Isabelle LABORDE-MILAA** : *Des genres médiatiques aux genres didactiques : quelles transmutations ?*

Cette contribution propose des pistes sur l'articulation entre les définitions des genres médiatiques et leur didactisation, *i.e.* leur appropriation en situation d'enseignement-apprentissage à l'université, et particulièrement dans l'optique de la professionnalisation, qui se concrétise notamment par la collaboration avec des journalistes. Quelle utilité et quelles difficultés présente la notion de genre dans ce cadre ? Il s'agit d'observer comment les genres médiatiques passent d'un type de discours à un autre, d'une institution à une autre (université et organes de presse), avec les modifications et les décalages que ces croisements peuvent entraîner quant aux normes de référence, aux types d'activités, à l'évaluation des produits.

5. **Lucile CADET** : *La genèse des “journaux de bord d’apprentissage” ou comment se constitue un genre nouveau*

Le journal de bord d’apprentissage (d’une langue étrangère) est un genre apparu dans le supérieur dans les années 80. Il se place dans une situation mixte, entre discours institutionnel (genres académiques) et écriture de soi (genres littéraires et sociologiques), ce qui en constitue l’intérêt et la difficulté. Il est, de ce fait, questionnable en tant que genre : prescrit, évalué, et enfin perçu et infléchi par les étudiants eux-mêmes, en fonction de leur horizon de référence intertextuel et de l’influence du contexte de travail.

6. **Malika TEMMAR** : *Le discours philosophique au carrefour des genres*

Si l’on constate qu’un genre de discours ne semble pas associé, par définition, à la philosophie, de même certains énoncés, porteurs de schèmes doctrinaux, sont en quelque sorte « trans-genre », passant d’un genre à un autre au sein d’une même philosophie. L’exemple de Descartes montre comment peuvent circuler ces énoncés généralisants, détachables – par exemple, « je pense donc je suis » – sous des formes identiques ou avec des variations. Leur réitération interroge les frontières génériques ainsi que les enjeux de ces énoncés doctrinaux surgissant d’un texte à l’autre (ici *Méditations métaphysiques* et *Discours de la méthode*) : quel est l’impact de cette réinsertion sur leur valeur de vérité et sur l’adhésion provoquée chez le lecteur ?

### Les variations au sein de la prescription des genres

7. **Christian BOULLON** : *Genres prescrits, genres construits : l’exemple du conte dans les manuels de cycle 3 et de 6<sup>ème</sup>*

Le conte comme genre scolaire est analysé à partir de deux éléments du contexte de l’institution scolaire (Bernié) : les programmes et les manuels.

Le conte est un genre scolaire prescrit par les programmes du cycle 3 (2002) et du collège (2004). L’analyse de contenu permet de repérer la théorie du texte mise en œuvre dans ces programmes ainsi que des continuités et des ruptures de l’école au collège, dans les prescriptions de l’institution scolaire pour l’enseignement du genre. L’analyse des corpus de contes proposés par quatre manuels récents du cycle 3 et de 6<sup>ème</sup> est conduite à partir de quinze critères morpho-syntaxiques, qui permettent de repérer des éléments de contraste. Le genre scolaire du conte proposé par les manuels est ainsi mis en perspective à partir de ces critères.

8. **Sylviane AHR** : *Pour une généricité lectoriale dans le secondaire*

Après avoir justifié la délimitation du champ d’investigation (la littérature romanesque au collège et au lycée), il s’agit de montrer les avantages didactiques et pédagogiques d’une classification centrée sur le sujet lecteur, c’est-à-dire établie sur la ou les postures de lecture induites par le mode de narration ainsi que par les choix énonciatifs réalisés par l’instance narrative.

9. **Christiane DONAHUE** : *Les genres d’écrit universitaires aux Etats-Unis : diversité, acculturation, disciplines*

L’université américaine prête une attention soutenue à l’écrit des étudiants en deux étapes : la première année universitaire (initiation) et les années suivantes (approfondissement). La première année prépare les étudiants, en principe de façon généralisée, à écrire à l’université ; les années suivantes initient l’étudiant à divers écrits d’une discipline spécifique. Cette contribution se propose de décrire les genres d’écrit en jeu à chaque niveau des curricula, et de souligner les questions et les difficultés qui en résultent autour de la généricité/spécificité dans l’enseignement de l’écrit.